



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Événement parlementaire dans le cadre de la quatrième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement

Bilan des mesures définies et mobilisation des parlements

Mercredi 2 juillet 2025, 12 h 30-14 h 00

Lieu : FIBES 1

12 h 30 Bienvenue et introduction

Mot de bienvenue et introduction par un représentant de l'UIP

12 h 40 Contrôle parlementaire du financement du développement : principales modalités et tendances

Les parlements occupent une position unique entre les gouvernements et les citoyens, ce qui leur permet d'orienter les efforts de financement en fonction des besoins des populations, d'exercer un leadership politique et de promouvoir un développement inclusif. Plus fondamental encore, ils ont la responsabilité constitutionnelle de demander des comptes aux gouvernements sur leurs engagements en matière de financement du développement, en particulier à travers le processus budgétaire. Cette séance examinera les principaux outils et modalités dont disposent les parlements pour renforcer leur contrôle des flux de financement du développement, tels que l'aide, la dette, la fiscalité et les investissements privés.

Intervenante (10 minutes) :

Mme Ana Patricia Munioz, Directrice exécutive, International Budget Partnership (IBP)

Séance de questions-réponses (10 minutes)

13 h 00 Évaluation parlementaire du document final de la quatrième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement

Le déficit de financement des ODD s'est considérablement creusé ces dernières années et, à moins de réformes majeures, devrait encore s'accroître. Les évaluations les plus récentes estiment à 4 000 milliards de dollars par an les ressources à mobiliser à partir de financements publics et privés combinés. Des propositions de réforme sont à l'étude depuis plus de vingt ans, sans résultats probants à ce jour. Dans ce contexte, le Pacte pour l'avenir adopté l'an dernier a

appelé à l'élaboration d'un document final transformateur à l'issue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement. Cette séance évaluera dans quelle mesure cet objectif a été atteint, notamment à la lumière des recommandations formulées par les parlementaires lors de l'Audition parlementaire aux Nations Unies 2025.

Axes de réflexion :

- Les engagements pris lors de la quatrième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement sont-ils à la hauteur des enjeux ?
- Comment les parlementaires peuvent-ils contribuer à faire progresser les objectifs de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement ?

Intervenants (5-7 minutes chacun) :

Parlementaire (à confirmer)

Examen des engagements en matière d'aide et de dette et actions recommandées

Parlementaire (à confirmer)

Examen des engagements en matière de commerce et d'investissement et actions recommandées

Parlementaire (à confirmer)

Examen des engagements en matière de mobilisation des ressources nationales (fiscalité) et actions recommandées

Débat avec les participants (40 minutes)

13 h 50 Observations finales et clôture